

Campagne de stérilisation des chats errants

La CCBTA et la municipalité de Jonquières ont signé une convention avec la fondation Clara du groupe Sacpa. Les animaux seront attrapés à l'aide de cages adaptées, puis conduits dans un centre vétérinaire. Après un examen clinique, ils seront stérilisés et identifiés, pour être

plus facilement identifiables lors des prochaines campagnes, puis relâchés sur le site de capture.

Cette campagne de stérilisation, qui se fera du lundi 10 au vendredi 21 février, a un but d'intérêt général. Elle permet la régulation de l'espèce féline errante,

améliorant ainsi la qualité de vie des chats sauvages en induisant moins de bagarres et de circulation de maladies infectieuses. Durant cette campagne, les chats domestiques devront être, dans la mesure du possible, maintenus à l'intérieur des habitations. Les secteurs concer-

nés sont la rue Pieu-Redon, la rue Gaston-Pascal et le centre équestre. Il est rappelé l'obligation de tatouer ou pucer les chats depuis le 1^{er} janvier 2012. Pour plus d'informations concernant cette campagne de stérilisation, l'arrêté municipal est affiché en mairie.